



M.MATEJICEK Christian
Président de l'A.L.M.E.C
58, Rue de Boulay
57740 – Longeville les St Avold
Téléphone : 06.07.98.79.75
@mail : matejicekc@gmail.com

le, 23 Mai 2012

M.Weibert
Maire de Longeville les St Avold.

Objet : Réunion publique H.D 5 Juin 2012 à 14 heures.

Monsieur le Maire,

Nous avons pris connaissance de votre courrier en date du 11 mai adressé par M.Lavergne à tous les Longevillois et dans lequel il annonce la fin du projet de mise en place du haut débit ainsi que l'organisation d'une réunion publique prévue pour le 5 juin 2012 à 14 heures.

Nous sommes agréablement surpris que le D.U.F et la Mairie de Longeville les St Avold soient revenu sur leur 1 ère décision de ne pas organiser de réunion publique et ainsi de ne pas faire une impasse sur la communication qui est un point essentiel dans ce type de projet. Informer nos concitoyens sur des projets qui les impactent dans leur vie quotidienne est un devoir et que nous considérons à l'Association A.L.M.E.C comme primordial.

Cela aura pour mérite d'éviter bien des interprétations de la part de beaucoup de monde, surtout en ce qui concerne la problématique du Triple Play et de l'accès à télévision via l'ADSL, qui ne fait pas du tout l'unanimité dans la commune.

Par contre, nous faisons le relais de beaucoup de Longevillois qui souhaiteraient que l'heure de début de cette réunion du 5 juin 2012 à la salle St Martin soit **décalée si possible vers 18 heures au lieu de 14 heures**, car beaucoup de personnes ne sont pas disponibles dans l'après-midi à cause de leur occupation professionnelle.

Maintenir cette heure en début de réunion à 14 heures est contre-productif, car il ne permettra pas d'informer la plus grande partie des habitants de Longeville les St Avold.

Nous vous serions reconnaissants de vérifier rapidement avec le D.U.F si ce décalage de 14 à 18 heures est possible. Si votre réponse est positive, nous prendrions le soin d'informer via nos canaux de communication les Longevillois concernés. A titre d'information, nous avons également fait parvenir le 21 Mai à M.Lavergne un courrier qui demande ce report horaire de 14 heures vers 18 heures.

En comptant sur une prise de position et une réponse rapide votre part, veuillez agréer Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'Association A.L.M.E.C

M.MATEJICEK
Président

M.OEBLINGER
Vice Président